



Société Suisse de Pédagogie Musicale  
Vaud

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DE PÉDAGOGIE MUSICALE SSPM-VAUD

Samedi 28 janvier 2023 à 10.30 h

au Restaurant « La Bruschetta », Avenue de la Gare 20, Lausanne

En préambule, Lorian Brocard nous invite à se joindre à elle pour chanter un Noël roumain. Le Président, **Adrien Praz**, ouvre la séance à 10.35 h. Il salue les 12 membres présents qui sont, du comité :

Adrien Praz, président,  
Beatrice Villiger, vice-présidente, membre du Comité Central  
Thérèse Durrer, secrétaire  
Ersilia Marciello, membre adjointe

Agnès Chmetz Cusin, trésorière, Diane Pauvert, membre adjointe et Laurence Vérant, membre adjointe sont excusées

Membres :	Guy Fasel	Chantal Keller
	Marlyse Fasel	Catherine Lammers
	Lorian Brocard	Romain Mayor
	Claire Grin	Maude Cotton

38 membres ont pris la peine de s'excuser

Aubert Marc-Henri	Essade Marie-Hélène	Sarkissian Marie-Anouch
Bayarmagnai Anudari	Gonvers Bashùsha	Schaub Dominique
Berkovits Françoise	Grin François	Schlunegger Bertrand
Blaser Pierre-André	Gross Pierre	Schmid Anne-Sylvie
Bonnard Valérie	Jaton Olivier	Schwab Marinette
Bracher Karin	Maier Gisela	Schwob Françoise
Brauner Vanda	Nytsch Maria Barbara	Sevhonkian Lorris
Camponovo Enrico	Perrin-Goy Suzanne	Suter Bernard
Cirafici Alba	Piotet Marie-Hélène	Tairraz Marc
Contreras Violaine	Primus Ioana	Vérant Laurence
Dagon Thierry	Rapin Lise	Vollichard Réjane
Degrandi Julien	Reymond Martine	Zay Cécile
Dipold Marcia	Riva Adalberto	
Eliseev Céline	Roulet Catherine	

**Point 1)** Nous nommons **Claire Grin** scrutatrice de l'assemblée.

**Point 2)** : Le compte-rendu de la consultation écrite remplaçant l'assemblée générale de la SSPM-Vaud du samedi 29 janvier 2022 est approuvé avec remerciement à son auteur.

**Point 3)** : Nous n'avons pas reçu d'avis de décès, cependant nous avons une pensée pour Agnès Chmetz qui vient de perdre sa maman.

Nous avons enregistré 7 démissions ou déménagements et 7 admissions qui sont :

Alba Cirafici, La Tour de Trême, violon (réadmission)  
Jade Chatelain, 1732 Bavois, clarinette  
Maude Cotton, 1006 Lausanne, violon  
Delphine Gillot, 1012 Lausanne, chant  
Catherine Lammers, 1009 Pully, flûte traversière  
Stefania Nateri, 1197 Prangins, piano  
Dagmar Pancochova, 1188 Gimel, piano

Nous applaudissons **Maude Cotton** et **Catherine Lammers** qui sont présentes.

L'effectif de la section Vaud est de 175 membres.

**Point 4)** Le président **Adrien Praz** nous présente son rapport. Il souligne la bonne marche de la section. Toutes les auditions ont pu avoir lieu. Les examens ont réuni 22 élèves très bien préparés. Nous remercions le Conservatoire de Vevey-Montreux-Riviera ainsi que le COV Morges de bien vouloir nous louer leurs locaux très bien aménagés. Le palmarès a eu lieu dans la magnifique salle Waddilove à Villeneuve. Les manifestations de la section exigent un gros effort d'organisation mais à la vue de la motivation des élèves et des professeurs l'effort en vaut largement la peine. Le comité s'est montré solidaire, dynamique et réactif dans les réunions, ce qui est très agréable.

Nous distribuons à l'assemblée un exemplaire du **bilan**. En l'absence d'Agnès Chmetz, il est présenté par la secrétaire. Nos finances sont saines le bénéfice de l'exercice est de Fr. 4'777.30. Nous tenons à disposition le détail des principaux comptes et invitons les membres présents à les examiner.

Nous lisons le rapport des vérificateurs des comptes signé par **Céline Eliseev** et **Adalberto Riva**.

Le bilan et le rapport des vérificateurs des comptes sont acceptés à l'unanimité.

**Point 5)** Comme l'a mentionné Adrien Praz dans son rapport, les **examens** ont eu lieu les 10 et 11 juin 2022 et réuni 22 élèves : 5 de violon, 4 de chant et 13 de piano, issus des classes de 9 professeurs enseignant dans diverses villes du canton. Les experts étaient Dor Sperber pour le violon, Léonie Renaud pour le chant et Marlyse Fasel-Lugrin pour le piano.

Nous constatons une diminution du **nombre d'inscriptions aux auditions**, entre 9 et 10 élèves. Nous pourrions en accueillir plus et même dédoubler les auditions en cas d'affluence comme cela se faisait dans le passé. Il semble que le covid a freiné les envies de se déplacer. Pourtant, le fait de se produire en public est un excellent facteur de progrès.

**Point 6)** L'assemblée donne **décharge** au comité pour l'exercice écoulé.

**Point 7) Election du comité :** Il incombe à la **vice-présidente, Beatrice Villiger** de diriger le débat.

Nous avons pris connaissance de la démission d'**Adrien Praz** qui réside en Valais, qui enseigne principalement dans ce canton et a pris la présidence de la SSPM-Valais.

Est également démissionnaire : **Agnès Chmetz**, trésorière, pour raison de trop grandes charges familiales. D'autre part, **Laurence Vérant** qui s'occupe de la récolte des inscriptions aux auditions désire quitter le comité à la fin de l'année scolaire.

Pour remplacer ces 3 membres nous présentons les personnalités suivantes :

**Anne-Sylvie Schmid** enseigne le piano et nous a souvent présenté de très bons élèves. Elle a également une formation d'architecte.

**Ken Lila Ashanti**, violoniste a fondé avec son mari l'école Arca Musica. Elle s'intéresse beaucoup au comité et est très désireuse d'y entrer.

**Guy Fasel** qui est originaire de Fribourg et a enseigné le piano pendant 36 ans au Conservatoire de Fribourg. Il habite à Lausanne.

Malgré l'absence de Ken Lila Ashanti et Anne-Sylvie Schmid, l'assemblée élit le comité en bloc à l'unanimité. Nous passons ensuite à l'**élection du/de la président/e**.

**Beatrice Villiger** désire garder la vice-présidence.

Nous présentons donc la candidature de **Guy Fasel**. Il s'est entretenu longuement avec Adrien Praz et après mûres réflexions serait très heureux de donner du temps à la SSPM-Vaud, de relever de nouveaux défis et de s'occuper de la présidence.

L'assemblée ne désire pas voter à bulletin secret il est donc proposé de voter à main levée.

**Guy Fasel** est élu à l'unanimité.

Le **nouveau comité** se réunira et s'occupera lui-même de la répartition des tâches. Nous en informerons les membres en temps voulu.

**Point 8) Election des vérificateurs des comptes** : Nous avons enregistré la démission de Céline Eliseev. Nous nommons donc Adalberto Riva 1<sup>er</sup> vérificateur, Marlyse Fasel-Lugrin 2<sup>ème</sup> vérificatrice et Adrien Praz, suppléant. Nous les remercions d'accepter ce mandat.

**Point 9) Assemblée des délégués** : Pour des raisons d'économie, le CC a décidé de ne nommer plus qu'un seul délégué par section quelle que soit la grandeur de la section. L'Assemblée des délégués ayant lieu le même jour que la conférence des présidents, le président peut s'en occuper ou se faire remplacer. La prochaine Assemblée des Délégués aura lieu le 25 mars.

#### **Point 10) Désignation des membres**

**a) du jury aux examens** : Les personnalités suivantes ont accepté le mandat de juré aux examens de degré :

Marjolaine Werner pour la flûte traversière  
Léonie Renaud pour le chant  
Valentina Rebaudo pour la clarinette  
Dor Sperber pour le violon  
Cecilia Baccolo pour le piano.

Nous les remercions d'accepter ce mandat.

**b) Choix des morceaux imposés.** Nous pensions que le Conservatoire de Lausanne avait cessé de donner des morceaux imposés aux examens. Ce n'est pas le cas et la secrétaire a reçu les listes de toutes les disciplines. Il s'avère que dans l'ensemble les morceaux imposés sont facultatifs à partir du niveau secondaire supérieur 1 pour ceux qui ne désirent pas faire de certificat FEM et en général il n'y a pas de morceaux imposés pour le degré de fin secondaire supérieur 3. Nous désirons garder les morceaux imposés et le Conservatoire nous les fournit volontiers.

**c) Commission d'examens** : Depuis quelques années la secrétaire s'occupe seule de l'organisation des examens. Dans le but d'intéresser d'autres membres du comité, l'un/une membre du comité se joindra à elle pour se tenir informé/e de la procédure.

**Point 11)** La cotisation annuelle reste inchangée, Fr. 125.— pour le CC et Fr. 50.-- pour la section Vaud.

#### **Point 12) Propositions du comité :**

Au printemps 2023 nous éditerons la **nouvelle liste des membres**.

**Beatrice Villiger** nous signale qu'il existe au CC, une **caisse de secours**. Il est possible de recevoir une aide financière en cas de besoin, par exemple pour payer les cotisations ou autre. Cette aide fonctionne de manière anonyme.

**Rémunération du comité** : **Beatrice Villiger** suggère que les membres du comité soient défrayés des cotisations au CC et à la section Vaud. L'assemblée est d'accord.

**Auditions** : **Ersilia Marciello** pense que plusieurs axes seraient possibles pour rendre les auditions plus attractives. Par exemple des auditions à thèmes soit de compositeurs, des idées tirées de la nature ou des voyages. Plusieurs membres, **Maude Cotton et Marlyse Fasel** entre autres s'expriment à ce sujet. Il ressort que **la musique en famille** serait le plus adéquat. Il y aurait d'autres thèmes ou partages possibles : Auditions de musique d'ensemble, auditions d'adultes débutants, organiser un week-end de musique de chambre etc.

**Auditions (suite) : Guy Fasel** propose de faciliter la mise en relation des professeurs pour encourager la pratique de la musique entre élèves. Il suggère par exemple l'établissement d'un document partagé sur le site SSPM-Vaud sur lequel les professeurs intéressés pourraient s'inscrire et entrer en contact avec des collègues.

**Formation continue : Beatrice Villiger** nous signale deux rencontres avec **Aurélie Jaecklé** sur la Communication non-violente CNV qui auront lieu les 1<sup>er</sup> et 29 avril 2023. Ce sujet serait utile dans nos cours. Des détails suivront.

Le comité traiterait volontiers d'autres sujets mais il faudrait savoir ce dont les membres auraient besoin. **Marlyse Fasel** pense à des problèmes particuliers dont souffrent certains enfants, dyslexie ou autres.

**Point 13)** Nous n'avons pas reçu de propositions individuelles.

**Point 14)** Pour terminer **Beatrice Villiger** et toute l'assemblée adressent des vifs remerciements à **Adrien Praz**. Nous lui remettons un cadeau en reconnaissance de son travail et lui souhaitons une belle continuation dans sa carrière.

Séance levée à 11.40 h.

Nous avons été très heureux de pouvoir tenir notre Assemblée Générale en présentiel.

Nous prenons l'apéritif servi sur place par la Bruschetta. Nous étions 7 pour le repas que nous avons pris au restaurant Bella Vita .

La secrétaire

Thérèse Durrer